

Citoyenne

FLOIRAC



VILLE
DE
FLOIRAC

CONSEIL DE QUARTIER

LES PLATEAUX

Mercredi **31 mars 2021**



18h30

COMPTE RENDU

INTERVENTION DE JEAN-JACQUES PUYOBRAU

Maire de Floirac

Monsieur le Maire ouvre le conseil de quartier.

INTERVENTION D'ALEXANDRE BOURIGAULT

1^{er} Maire-Adjoint, délégué aux Finances, aux Ressources Humaines, à l'Administration générale, à la Démocratie participative et à l'Agenda 21

Monsieur BOURIGAULT présente la nouvelle organisation des conseils de quartier. Les nouvelles modalités seront les suivantes :

- **Création d'un 5^{ème} quartier** : afin de créer des quartiers plus homogènes, porteurs d'intérêts communs, l'équipe municipale a souhaité créer un 5^{ème} conseil de quartier en scindant le quartier Blum/Bourbon/Dravemont en deux quartiers distincts : Dravemont et Bourbon/Blum. Ainsi, il existe désormais 5

conseils de quartier sur la ville : Blum/Bourbon, Rives de Floirac, Jaurès/Les Etangs, Les Plateaux et Dravemont.

- **Mise en place d'un comité d'animation par conseil de quartier** : Il sera composé de 5 habitants du quartier, d'associations locales élus pour une durée de 1 an. Il participera à l'animation du quartier, au lien social et sera un lieu de débat, d'échanges et d'idées sur le mieux vivre ensemble. Il participera à l'élaboration des ordres du jour et pourra se réunir à intervalles réguliers pour proposer et élaborer des projets.

Ce que nous proposons, c'est de mettre en place un laboratoire d'idées, de propositions et de productions de projets citoyens, des espaces ressources pour le portage des projets citoyens dans les quartiers.

- **Un élu référent par quartier** : un élu référent par quartier sera identifié pour accompagner le comité d'animation tout au long des réunions de travail et suivre les projets soumis lors des conseils de quartier.

- **Création de permanences de quartier** : menées par l'élu référent, les permanences permettront de faire remonter les difficultés rencontrées au quotidien sur le quartier mais aussi de proposer des projets.

- **Mise en place d'un budget participatif par quartier** : un budget sera attribué et mobilisable à l'échelle du quartier.

INTERVENTION DE MARIE SEREIN

Cheffe de projets au Service Aménagement Urbain de Bordeaux Métropole

Madame SEREIN présente le projet de réaménagement du Chemin des Plateaux.

Rappel des étapes précédentes

- 2012 - Etude paysagère A'Urba sur le secteur des plateaux
- 2012-2015 - Etude urbaine et sociale => fiches de lots sur les secteurs mutables
- Présentation aux riverains : octobre 2015
- 2016 et 2019 : Adaptation des règles du PLU
- 2017 : Les projets Nexity et GMB promotion - Conventions PUP - Engagement de la collectivité sur des aménagements de sécurité aux abords des 2 opérations participation financière des opérateurs
- Etude de voirie

Les objectifs de l'aménagement



PLAN DE SITUATION

- Assurer la continuité, la sécurité et le confort des circulations piétonnes,
- Favoriser la continuité cyclable,
- Apaiser la circulation automobile et rythmer le parcours,
- Maintenir les continuités végétales et les masses boisées,
- Renforcer la qualité paysagère du site, véritable vecteur de l'identité du chemin des Plateaux,
- Enfouir les réseaux existants.
- Créer du stationnement, dans la mesure du possible, notamment à proximité des nouvelles opérations

Rappel des enjeux d'aménagement



Le projet d'aménagement

Au préalable, l'enfouissement des réseaux

- d'alimentation électrique,
- d'éclairage public (maîtrise d'ouvrage Ville).
- de télécommunications aériens (maîtrise d'ouvrage Ville).

Les aménagements de voirie

- Chemin des plateaux, sur la séquence du n°62 à la rue du Martouret
- Réduction de la chaussée à 6 m de large.

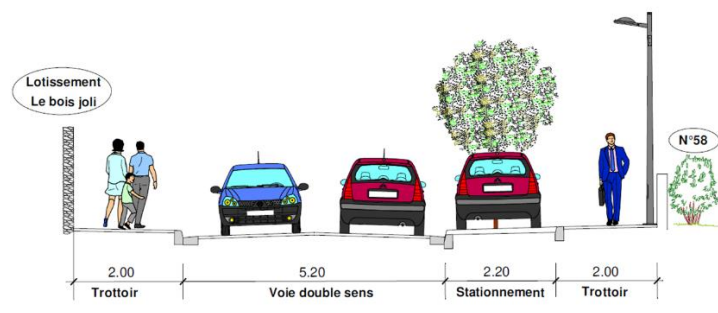
Trottoirs :

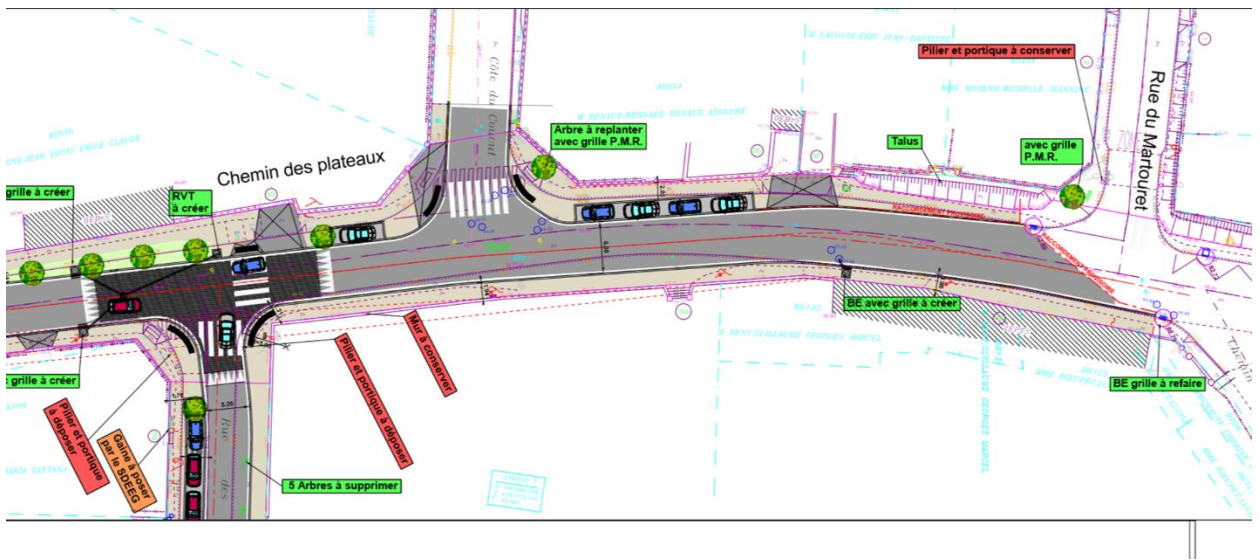
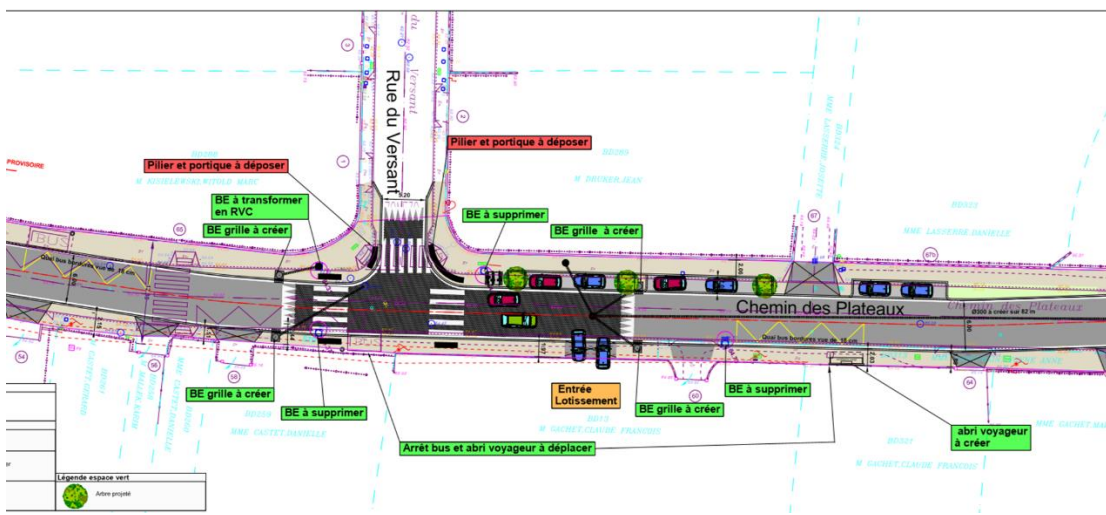
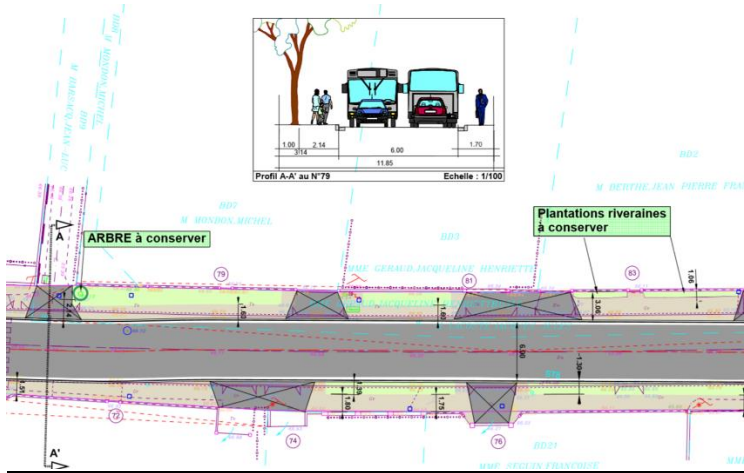
- Côté Pair :

Elargissement du trottoir, (entre 1,50 m et 2,25 m)
Plantations des trottoirs (arbres, espaces verts).

- Côté impair :

Elargissement du trottoir (2 et 3 m) en alternance des zones d'espace vert.
+ Zones de stationnement (largeur 2m) avec des fosses d'arbres au droit des PUP





Choix des matériaux :

- Chaussée : enrobé noir
- Trottoirs béton désactivé
- Plateaux surélevés : résine de couleur claire
- Le mobilier urbain : Des bancs, corbeilles et potelets

Limitation de la vitesse : l'instauration d'une zone 30

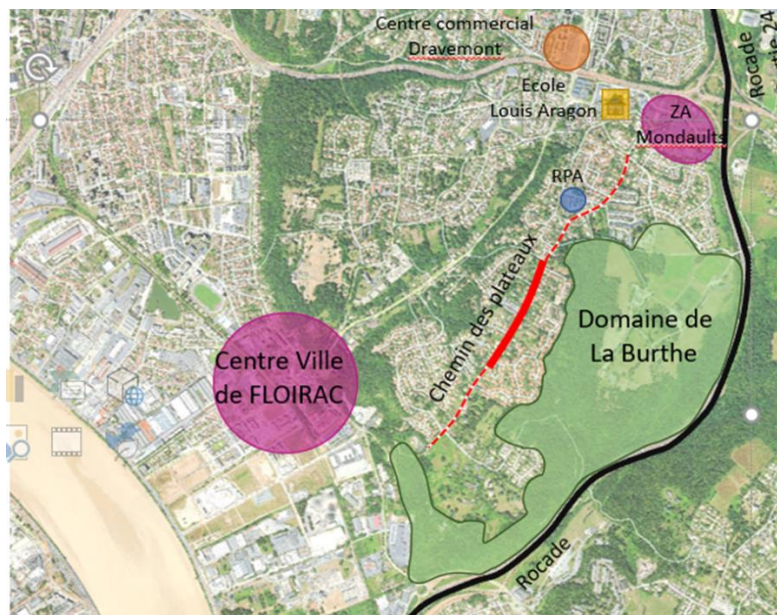


Un nouveau partage de la voie

Comment donner + de place \$aux vélos ?

- Sur tout le chemin des plateaux,
- En assurant la sécurité de tous,
- En maintenant du cheminement piéton des 2 côtés,
- Tout en confortant la qualité paysagère,
Sans acquisitions ou expropriations.

Ici, les solutions habituelles (bandes cyclables, voie verte) ne peuvent pas respecter cette ambition



Expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)

Une solution quand la rue est trop étroite pour aménager deux voies de circulation et des aménagements cyclables.

Aussi appelée chaucidou, la CVCB consiste à mettre en place des accotements, délimités par une ligne de rive discontinue, sur lesquels les cyclistes trouvent naturellement leur place.



Pour les autres véhicules, l'espace restant au centre est trop étroit pour se croiser. Ils doivent donc ralentir et emprunter tout ou partie de cette rive, après avoir pris soin de vérifier qu'il ne s'y trouve pas de cyclistes.



Principe de fonctionnement d'une CVCB



Cerema

Une signalisation adaptée



Affichage pédagogique temporaire



Panneaux pédagogiques

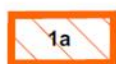
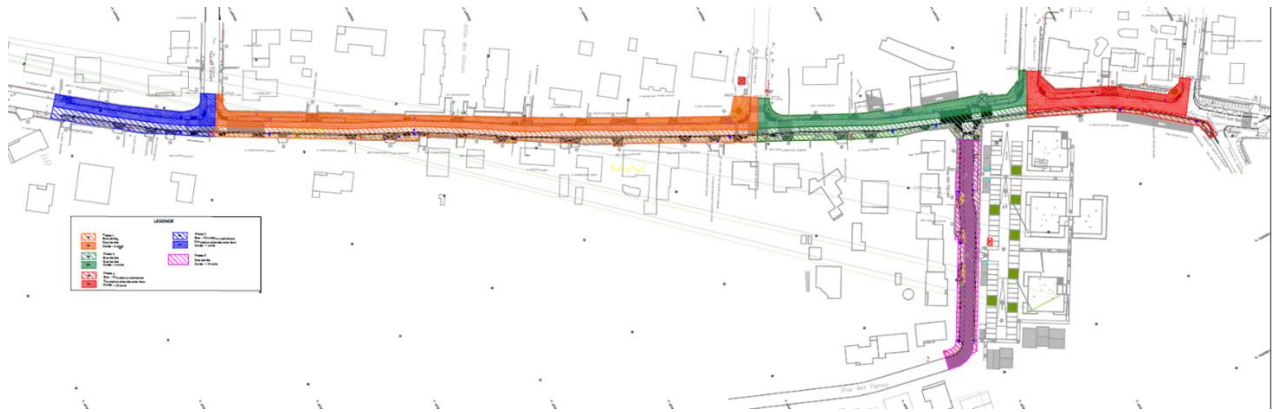


Panneaux CVCB

Un bilan au bout d'un an



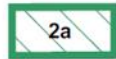
Phasage des travaux



Phase 1
Bus déviés
Rue barrée
Durée : 4 mois



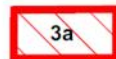
Phase 4
Bus : Circulation maintenue
Circulation alternée avec feux
Durée : 1 mois



Phase 2
Bus déviés
Rue barrée
Durée : 3 mois



Phase 5
Rue barrée
Durée : 1.5 mois



Phase 3
Bus : Circulation maintenue
Circulation alternée avec feux
Durée : 1.5 mois



DUREE ESTIMEE DES TRAVAUX : 12 à 14 MOIS